



Photo: François TEFNIN

Remiser
les convictions
dans la sphère
privée?

"Quelle est la part du spirituel dans l'éducation? Comment ouvrir l'école aux convictions différentes? C'est un sujet non résolu, crucial pour le devenir de l'éducation et donc, de nos sociétés". Dès l'ouverture, **Alain CARRY**, Président de l'Afec et républicain laïque déclaré, donne le ton. Le public, venu des quatre coins de la planète francophone et représentant une multiplicité de systèmes éducatifs, semble à l'unisson.

FAUSSE NEUTRALITÉ?

En toile de fond à la réflexion de ce colloque, la mondialisation de l'économie et ses effets sur nos sociétés. "On observe désormais une scission entre le progrès scientifique et le progrès moral et social, constate le sociologue **Jean BAUBEROT**. Deux questions sont impossibles à éviter:

Urgence de sens

Éducation, religion, laïcité: c'est ce triangle sensible qu'a exploré, au mois d'octobre, le colloque de l'Association francophone d'éducation comparée. On y a secoué pas mal d'idées reçues. Dont celle, fort prisée chez nous, de remiser les convictions dans la sphère privée.

qu'est-ce qu'un humain et quelles limites aux progrès techniques?". Pour lui, "L'école fuit la démarche des connaissances en matière de religion. Sans doute parce que la distinction entre connaissances et convictions n'est pas suffisamment clarifiée chez les enseignants. Ils sont mal formés à l'approche et à l'enseignement du symbolique, pourtant si présent dans la société". En contrepoint d'un individualisme où chacun essaie de bâtir sa vie... en marchant parfois sur les pieds des autres, la plupart des chercheurs voient dans les religions des réservoirs de ressource pour penser ce grand écart. Certains insistent sur le "mythe du jugement autonome": c'est en verbalisant, en confrontant régulièrement des idées et des positions différentes que l'on a accès à une vision vraiment socialisante.

La "laïcité à la française" en prend pour son grade: neutralité et objectivité ne se recourent pas, insiste Jean BAUBEROT. Elles ne font que reproduire des évidences sociales qui ne sont pas forcément réelles: qu'est-ce qu'un pays développé, la colonisation? Sortir de ces évidences ne se fait jamais de manière neutre...

PLURALISME ÉCLAIRÉ

Le Québec apparaît une fois encore pionnier en la matière: il est passé d'un système confessionnel (catholique/protestant) à un "système neutre linguistique" (français/anglais). Mais toutes les écoles organisent obligatoirement des animations spirituelles et communautaires, assurées par des professionnels, ainsi qu'un cours d'éthique et culture religieuse.

Ce dernier vise à enrichir la culture générale et à éduquer en chaque élève le sujet éthique: il doit apprendre à se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre moral. Le "principe d'accommodement", quant à lui, stipule que la neutralité ne peut jamais mettre en question les droits fondamentaux des personnes. C'est ainsi que certaines écoles, dont le règlement interdit le port du couvre-chef, mentionnent cependant la permission de porter le hijab musulman.

UNE DÉMOCRATIE VIDE

Dans sa conclusion, **Jean-Paul WILLAIME**, directeur à l'École Pratique des Hautes Études, met en garde contre une "laïcité par abstention, sorte de mutisme scolaire qui fait le lit de tous les replis communautaires". Évoquant le risque d'une "démocratie vide", il rappelle que "Si on efface les identités, on n'a plus que le monde de la marchandise! Être moderne, souvent, c'est être de nulle part. L'affirmation d'une appartenance religieuse n'est pas forcément un danger pour la démocratie. Le danger, c'est que plus personne ne prend en charge le sens"... ■

MYRIAM TONUS